

Expulsions

Lisses, hier matin : les gendarmes cernent les nomades



«**A**LLEZ, salut messieurs ! Et à jamais... »

Au volant de sa voiture, tractant sa caravane, l'homme s'adresse hier matin aux gendarmes stationnés à l'entrée de l'aire de l'Eglantier à Lisses. Il vient d'être expulsé des lieux, comme la vingtaine de familles de gens du voyage qui y habitaient depuis plusieurs années. C'est à la suite d'une décision du tribunal de Versailles, à la demande de la communauté d'agglomération d'Evry Centre-Essonnes, que les caravanes ont quitté l'aire.

« Ils veulent la rénover, explique Michel Mombrun, président de l'Association départementale des gens du voyage de l'Essonne (ADGVE). Le problème, c'est qu'ils ont oublié qu'il y avait du monde dessus ! »

Le préfet avait accordé l'intervention de la force publique. Une douzaine de fourgonnettes et quarante gendarmes investissent les lieux, situés en bordure de l'autoroute A 6, à 9 heures. L'aire, une petite enclave



bitumée entourée par un talus sur lequel poussent de petits arbustes, est vite encerclée par les militaires, repartis tous les 15 m. « Nous voulions éviter que des gens s'enfuient sur les routes », explique-t-on à la préfecture. Tout se déroule plutôt calmement, sous une pluie battante.

Une quarantaine d'enfants vivent dans le campement. Problème, la plupart d'entre eux sont scolarisés. Pour les familles, c'est l'inquiétude. « Comment allons-nous faire pour

les chercher ? Où allons-nous dormir ce soir ? Et quand ils vont revenir de l'école, ils vont voir l'aire toute vide. C'est traumatisant », s'indigne Johnny. Un homme, parti avant l'intervention des forces de l'ordre, revient. Il roule vite. Les gendarmes l'arrêtent, puis le plaquent au sol. C'est le seul heurt de l'intervention.

Les premières caravanes commencent à quitter les lieux vers 11 heures. Certaines, sur place depuis cinq ans, sont hors d'usage, les pneus détériorés. Des familles n'ont

qu'une voiture pour deux caravanes. « Comment je vais faire ? demande un homme au capitaine de gendarmerie. Je vais en sortir une, la laisser sur le bord de la route, et aller chercher l'autre ? Et si on me la casse ? » Des dépanneuses, amenées spécialement pour l'occasion, se chargent de les évacuer.

L'aire est vide vers 15 heures. Tout est plutôt propre sauf l'entrée, jonchée de détritus. Les gens du voyage se dispersent où ils peuvent, vers Evry, Bondoufle ou Melun. D'autres

restent à Lisses, sur un autre terrain. « Nous leur avons proposé d'aller sur le parking de l'ancien hippodrome de Bondoufle. Ils ont refusé. En tout cas, pour les enfants, la mairie de Lisses est d'accord pour les garder dans ses écoles même s'ils n'habitent plus sur la commune », précise-t-on à la préfecture. Oui, mais... « A l'hippodrome, il y a un seul robinet et pas de toilettes », tient à préciser Johnny.

JULIEN HEYLIGEN

LISSES, HIER, 9 HEURES. Les gendarmes se sont postés à l'entrée de l'aire de l'Eglantier où vivent depuis plusieurs années une vingtaine de familles de gens du voyage. Ceux-ci ont été priés de quitter les lieux. Les premières caravanes sont parties vers 11 heures. (LP/J.H.)

A Viry, les CRS délogent les sans-papiers du parking de Buffalo Grill



VIRY-CHÂTILLON, HIER. Des palettes et des matelas, c'est tout ce qui reste d'un mois d'occupation du parking de Buffalo Grill par soixante salariés sans papiers. (LP/S.B.)

LA GRANDE TENTE BLEUE et les bannières rouges de la CGT qui ornaient le parking ont disparu. Le Buffalo Grill de Viry-Châtillon a repris son aspect habituel. Seul un empilement de palettes et de matelas sur le trottoir rappelle qu'une soixantaine de salariés sans papiers ont campé là pendant plus d'un mois. Hier matin, à l'aube, des policiers les ont délogés. Une expulsion rapide et sans heurt. Il faut dire que les campeurs s'attendaient à devoir plier bagage depuis que le tribunal avait ordonné leur départ, jeudi dernier. Quelques heures avant l'arrivée des forces de l'ordre, la préfecture avait même prévenu les squatters du Buffalo. L'arrivée matinale des CRS n'a donc pas été une surprise.

« On était nombreux à rester sur place pour la nuit, raconte Issa Camara, un Malien employé du Buffalo de Montlhéry, devenu l'un des piliers de l'occupation. On a commencé à ranger vers 4 heures du matin. On a démonté la tente, rangé le matériel, nettoyé le parking, sans

faire de difficulté. Puis on est descendu jusqu'à la maison des syndicats de Viry-Châtillon. » Dociles mais un peu amers tout de même, les sans-papiers. Car, en pliant bagage au terme d'un mois d'occupation, les anciens de Buffalo n'avaient toujours pas obtenu le titre de séjour tant convoité. Leur espoir : la préfecture pro-



EVRY, HIER APRES-MIDI. Quelques heures après leur expulsion, les sans-papiers de Buffalo manifestaient devant la préfecture, alors que des négociations se déroulaient avec les autorités, la direction de la chaîne et les délégués CGT. (LP/S.B.)

mettait d'ouvrir des « négociations » l'après-midi même. La réunion entre les autorités, la direction de la chaîne et les délégués CGT a débuté hier vers 16 h 30, quelques heures seulement après l'expulsion. La CGT réclame toujours la régularisation d'une soixantaine d'employés, venus de 25 restaurants de la région parisienne et même au-delà. Des étrangers sans titre de séjour, embauchés « en connaissance de cause parce qu'ils étaient sans papiers », assure Raymond Chauveau, le porteur de drapeau des salariés sans papiers de la chaîne de restauration. Des accusations reprises par les principaux intéressés, aujourd'hui licenciés ou contraints de démissionner. « L'entreprise savait que nos cartes n'étaient pas en règle mais elle fermait les yeux car ça l'arrangeait », témoigne un ancien employé. De son côté, la direction de la société assure avoir été abusée par ses salariés.

Hier soir, les discussions ont été interrompues et reprendront aujourd'hui à 17 heures.

En revanche, aucune date n'a été fixée pour la réouverture du Buffalo Grill.

SANDRINE BINET